



Licence professionnelle Gestion des contenus numériques et stratégies web

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des contenus numériques et stratégies web. 2013, Université Paris 13. hceres-02038225

HAL Id: hceres-02038225

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038225>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion de contenus numériques et
stratégie web

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de contenus numériques et stratégie web

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP140006805

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Bobigny (93)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion de contenus numériques et stratégie web* a été initialement ouverte en 2001, sous la dénomination *Netsurfeur, documentaliste multimédia*, puis *Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi-support, multimédia* à partir de 2009.

A l'issue de la formation, les diplômés auront des compétences liées à la gestion de contenus multimédia (production, référencement et diffusion multi-supports), notamment grâce à l'utilisation des outils web. Cette offre est donc majoritairement axée sur la communication, avec des éléments techniques en informatique.

La formation *Gestion de contenus numériques et stratégie web* est sous la responsabilité pédagogique de l'IUT de Bobigny, en association avec l'UFR de Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Paris 13. Les modalités d'accès actuelles incluent la formation par apprentissage (en collaboration avec le Centre de Formation d'Apprentis, CFA Sup2000), la formation continue et aussi la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan fourni est convenable et donne l'image d'une formation qui a su prendre place auprès d'autres formations du même type autour du web et des contenus numériques. Bien installée dans le paysage universitaire régional, elle prépare des promotions de petite taille (autour de 20 étudiants par année).

Si l'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue, sont des bons indicateurs, il est regretté que la formation se soit tournée exclusivement vers ces modalités depuis 2009/2010. Le dossier ne discute pas ce choix stratégique ni le rôle du partenariat avec le CFA dans cette décision. Ceci est d'autant plus inquiétant que le taux d'insertion professionnelle est faible (en général, pas plus que 50 %) et avec une très forte poursuite d'études (qui avoisine les 40 %, selon le type d'enquête citée). Cela est peut-être dû à un manque d'adaptation au marché du travail, comme atteste la liste d'emplois occupés par les diplômés ; la plupart des diplômés en poste travaillent dans des métiers qui ne sont pas nécessairement liés au web et aux contenus numériques.

Face à ces chiffres d'insertion, le projet pédagogique a été retravaillé afin de diriger la formation vers la gestion de contenus sur le web. Si le changement a un impact positif dans le contexte actuel du marché, il a peut-être trop rapproché le contenu de la formation de celui de la licence professionnelle *Concepteur et intégrateur web et mobiles*, du même établissement. En effet, l'offre de formation de l'Université Paris 13 comporte d'autres spécialités de licences professionnelles liées au monde du numérique en général et au media web en particulier, notamment les spécialités *Concepteur et intégrateur web et multimédia* et *Infographiste web designer*. Même si ces formations sont complémentaires vis-à-vis des publics cibles et des techniques enseignées, on retrouve assez souvent des unités d'enseignement similaires au sein de ces formations, voire avec les mêmes enseignants, universitaires et professionnels. Une clarification de la position de ces formations est souhaitable, soit pour mieux identifier les spécificités de chacune, soit pour mettre en commun des ressources et connaissances.

En ce qui concerne le projet pédagogique proposé, il est conforme aux ambitions attendues, avec une bonne synergie entre les enseignants universitaires (en section 71 et 27) mais aussi avec les professionnels, qui interviennent notamment dans l'Unité d'Enseignement de spécialité (UE4), qui peut être considérée comme le cœur de la formation. On peut regretter l'absence de partenariat formalisé avec les entreprises ou branches professionnelles.

Le pilotage de l'équipe pédagogique semble efficace, tout comme celui de la commission de perfectionnement, notamment en ce qui concerne la décision de mieux s'adapter aux besoins des entreprises avec une restructuration de la formation. On peut regretter de ne pas avoir pu disposer (en annexe) des comptes-rendus des réunions ayant conduit le renouvellement de la maquette et que la dimension prospective soit si peu présente dans le dossier proposé. L'équipe pédagogique doit toutefois travailler pour minimiser les situations de poursuite d'études, au moins dans la propre institution, vis-à-vis des objectifs d'une licence professionnelle. De même, il est regretté que le rôle du CFA ne soit pas mieux défini, d'autant plus qu'il devient le point de passage obligatoire dans l'approche « tout par apprentissage » adoptée par la formation.

En conclusion, la formation a encore des bons atouts mais doit retrouver du dynamisme afin de savoir se différencier des autres formations de l'établissement et de mieux assurer l'insertion professionnelle de ses diplômés.

- Points forts :

- L'évolution de la formation vers des débouchés recherchés par les entreprises.
- Un flux constant de diplômés, avec un taux de réussite stable et un vivier de candidats important.
- Un domaine avec un grand potentiel d'expansion-bonne intégration avec le monde professionnel, aussi bien par le biais des intervenants que par le biais du développement de la formation par alternance.
- Une formation diversifiée, mêlant des aspects très techniques en informatique à d'autres très marketing.

- Points faibles :

- Un très fort taux de poursuite d'études.
- Une forte similitude avec d'autres licences professionnelles du même établissement, ce qui nuit à la différenciation des offres.
- Les relations peu claires avec le CFA.
- Pas assez de liens formels avec les branches professionnelles.

Recommandations pour l'établissement

Il apparaît un manque de cohérence entre les attentes affichées de la part des entreprises et les résultats d'insertion effectifs. Il conviendrait de revenir vers ces mêmes entreprises pour valider à nouveau les opportunités réelles en termes d'emplois et de les impliquer dans l'évolution du contenu de la spécialité pour garantir des débouchés sur le marché du travail dès l'obtention du diplôme. L'avis des anciens diplômés doit aussi être pris en compte dans cette restructuration, d'autant plus que l'insertion professionnelle est faible. À cette occasion, il serait également souhaitable de rappeler que la licence professionnelle est un objectif en soi et que la poursuite d'études n'est pas la voie privilégiée, il conviendrait d'en faire prendre conscience aux étudiants, aux entreprises, aux responsables des formations master de l'établissement et du propre CFA.

Il faut mieux différencier la formation par rapport aux formations complémentaires dans le même établissement, notamment la licence professionnelle *Concepteur et intégrateur web et mobile*, qui présente certaines UE assez similaires. Même si le public cible est différent, on observe un grand nombre de matières et d'intervenants communs aux deux formations ; ce qui pourrait être mieux exploité afin de développer les spécificités de chaque formation.

La collaboration avec le CFA doit être clarifiée, d'autant plus que la formation s'est orientée exclusivement à l'alternance et à la formation continue depuis 2009/2010. Si ce choix n'est pas un problème en soi, il doit être appuyé par une demande réelle des entreprises qui, par la suite, pourront recruter les diplômés, et non par une simple politique de sélection d'étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : **SP6 - Activités et techniques de communication**

Spécialité : **Gestion de contenus numériques et stratégie web**

Demande n° **S3LP140006805**

(i) Concernant les fortes similitudes entre les Licences Professionnelle de l'établissement.

Le fonctionnement mis en place depuis plusieurs années pour les licences CIWM, IW, GCNSW s'organise autour d'un projet commun : le projet tutoré. Ce dernier mobilise les étudiants des trois formations et ce, compte tenu des différentes spécialités valorisées au sein de chaque Licence (graphisme, WebDesign, programmation, applications mobile, communication, rédaction de contenu, référencement...).

La spécificité du Projet Tutoré consiste en la réalisation d'un projet multimédia (de la stratégie marketing à la mise en ligne effective). Les étudiants sont invités à former des groupes dont les membres proviennent des trois différentes Licences. Les étudiants doivent ensuite créer une *agence de communication multimédia* et se charger de trouver un *commanditaire* (une association culturelle, sportive, un établissement scolaire...) qui souhaite valoriser son activité à travers une communication multimédia. Aussi, chaque agence présente-t-elles des compétences multiples, propres au secteur de la communication multimédia et issues des trois Licences Professionnelles différentes. Si chaque étudiant – membre de groupe est invité à contribuer au projet selon sa spécialisation, soulignons que le travail de groupe est essentiel - ce qui impose que chaque étudiant ait un minimum de connaissances concernant chaque *corps de métier* mobilisé dans le cadre de la réalisation d'un projet multimédia (les aspects techniques et graphiques ainsi que la stratégie de communication/marketing). Il est ainsi essentiel qu'un programmeur maîtrise par exemple des techniques de communication en ligne et hors ligne, qu'un *webdesigner* et un gestionnaire de contenus aient des connaissances en programmation... L'intérêt de la mise en place de projets tutorés est double : permettre aux étudiants de mettre en place un projet répondant aux exigences du marché du web en répondant à une commande réelle avec les contraintes et les exigences d'un « client » permettre aux membres de chaque groupe de se familiariser avec l'ensemble de la chaîne de production d'un projet multimédia.

D'où la présence des contenus pédagogiques transversaux aux trois Licences Professionnelles, créant ainsi un socle théorique et méthodologique commun qui permet aux étudiants de parler *le même langage* quand ceci est nécessaire. Par ailleurs soulignons que nos échanges avec les entreprises qui recrutent soit de stagiaires soit des apprentis de nos trois Licences confirment ce souci de transversalité. Nous avons en effet constaté l'exigence d'une multiplicité de compétences et de connaissances, outre la spécialisation d'un jeune diplômé, exigence propre au secteur du multimédia où différents corps de métiers sont invités à collaborer de façon étroite. L'évolution de carrière de nos étudiants peut les amener à occuper le poste de chef de projet web/mobile lequel est polyvalent

et participe aussi bien à la définition de la stratégie marketing qu'à la définition des spécificités techniques et du webdesign.

(ii) Concernant l'insertion professionnelle des diplômés.

Si un manque d'insertion professionnelle a été constaté, il nous semble nécessaire de souligner un certain nombre de facteurs internes à nos formations mais aussi et surtout externes à ces dernières :

- Premièrement, d'un point de vue interne aux formations, il ne faut pas négliger la relative *jeunesse* de la Licence Level Designer & Game Designer, jeunesse qui implique une faible incidence sur le recrutement pour les diplômés de cette formation.
- Ensuite, et d'un point de vue externe à nos formations, soulignons que les entreprises ont une obligation de recrutement par voie d'apprentissage de l'ordre de 10% de leur masse salariale. Ce recrutement, aussi intéressant qu'il puisse être pour les étudiants suivant de formations professionnalisantes, il favorise tout de même, le recrutement temporaire et la précarisation des jeunes diplômés.
- Par conséquent, nombre de jeunes diplômés sont très rapidement conduits vers la création de leur propre entreprise afin de faire face à cette précarisation liée aux modalités de recrutement ci-dessus citées.

....

(iii) Autres points transversaux aux quatre Licences Professionnelles

Soulignons que chaque Licence entretient des relations privilégiées avec des organismes, des représentants institutionnels dans la profession et des entreprises et agences de communication (Capital Games, Association des Agences de Conseil en Communication, Observatoire des Métiers de la Publicité, UbiSoft...). Le département SRC envisage enfin de développer des partenariats avec la CCI de la Seine-Saint-Denis afin de rencontrer des entreprises émergentes sur le territoire.

Nous sommes conscients qu'un travail plus approfondi autour de passerelles avec les filières générales de Paris 13 mérite d'être approfondi.

Spécialité Gestion de contenus numériques et stratégie web

1. Forte poursuite d'étude

Notons tout d'abord que les bases statistiques dont nous disposons ne sont que partielles. Beaucoup d'étudiants n'ont pas répondu à l'enquête. Certes, une part non négligeable d'étudiants poursuit des études en Master professionnel. Ce ne sont d'ailleurs pas les meilleurs qui optent pour un tel choix. Paradoxalement, les étudiants qui disposent d'aptitudes leur permettant d'aller au-delà d'une licence professionnelle choisissent de chercher un emploi et d'intégrer la vie professionnelle. Une telle situation n'est pas spécifique à cette licence professionnelle. Il s'agit là d'un problème national où les responsabilités sont à chercher à mon sens, à deux niveaux :

1. chez des collègues responsables de Master qui recrutent des diplômés en Licence professionnelle passant outre les recommandations de notre ministère de tutelle.
2. Chez les étudiants qui retardent leur entrée dans la vie professionnelle et préfèrent continuer des études en M1 et M2 qui leur apportent certes un titre de Bac+5 et un peu de maturité mais qui, parfois, ne leur apportent pas de réelles nouvelles compétences par rapport à ce qu'ils maîtrisent déjà, selon leurs témoignages.

Seule des règles bien précises au niveau national déterminant les critères de recrutement au niveau Master professionnel remédieront à cet état de fait. Suggestion : Seuls les diplômés de licence professionnelle ayant obtenu une moyenne de 15/20 et delà, peuvent postuler à un Master.

2. Rapport avec le CFA SUP 2000

Précisons que le CFA SUP 2000 est un CFA transversal et non un CFA métier ou de branche. Si le CFA SUP 2000 assure un certain nombre de tâches administratives et financières, telles que l'établissement du contrat du jeune ou l'encaissement de la taxe d'apprentissage pour la redistribuer aux établissements universitaires, il ne dispose pas de compétences sur les aspects pédagogiques. Il ne connaît pas les offres de formations et encore moins les métiers auxquels nos formations préparent nos étudiants. Depuis que la licence professionnelle est proposée en alternance, le CFA SUP 2000 nous n'apporte pas d'aide pour trouver des contrats d'apprentissage. Ce travail nous incombe.

Dans un tel contexte, il est très difficile d'établir un partenariat qui va au-delà des aspects administratifs et financiers. Nous avons relevé ce dysfonctionnement depuis plusieurs années et à plusieurs reprises. Nous avons soumis l'idée à une structure fédératrice, ADBS en l'occurrence, de créer un CFA métier sur lequel nous pourrions nous appuyer. Sa directrice était prête à étudier une telle proposition. Mais une telle idée nécessite un soutien par les instances décisionnaires tant au niveau de notre IUT qu'au niveau de notre université. Je suis prêt à relancer cette idée et à reprendre contact avec les responsables de l'ADBS à condition d'avoir l'appui préalable de la direction de l'IUT.

3. Pas assez de lien formel avec les professionnels

Certes, nous n'avons pas de convention établie avec des organismes fédérateurs. Cependant, comme vous l'avez bien noté, une part non négligeable de nos intervenants sont des professionnels. Nous avons également établi un partenariat avec des éditeurs de logiciels (Digimind, GB Concept) pour assurer des formations sur les outils qu'ils proposent. J'avais préféré une telle orientation. Je suis prêt à revoir ce point et à œuvrer pour établir des partenariats avec des structures fédératrices.

4. Forte similitude avec les autres licences professionnelles de l'IUT de Bobigny.

(Voir réponse donnée au début de ce document).